
Fiches thématiques

**Mondialisation, compétitivité
et innovation**

Avertissement

Les résultats et analyses présentés dans la vue d'ensemble, dans les fiches sectorielles et dans la plupart des fiches thématiques sont, sauf mention contraire, définis sur la base d'unités légales **sur le champ des secteurs principalement marchands hors agriculture et hors secteurs financiers**.

Une unité légale est une entité juridique de droit public ou privé. Cette entité juridique peut être :

- une personne morale, type société, dont l'existence est reconnue par la loi indépendamment des personnes ou des institutions qui la possèdent ou qui en sont membres ;
- une personne physique, qui, en tant qu'indépendant, peut exercer une activité économique.

Elle est obligatoirement déclarée aux administrations compétentes (greffes des tribunaux, Sécurité sociale, DGI,...) pour exister. La catégorie juridique d'une telle unité dépend du choix des propriétaires ou de ses créateurs (pour des raisons organisationnelles, juridiques ou fiscales). L'unité légale est l'unité principale enregistrée dans Sirene.

Sauf mention explicite d'une référence à la catégorie d'entreprise définie par la loi de Modernisation de l'économie et son décret d'application 2008-1354 du 18 décembre 2008, le terme d'entreprise désigne dès lors dans cet ouvrage des unités légales.

Le champ des secteurs principalement marchands hors agriculture et hors secteurs financiers correspond dans la nomenclature d'activités françaises (NAF rév. 2) aux activités suivantes :

- industrie manufacturière, industrie extractives et autres (BE),
- construction (F),
- commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration (GI),
- information et communication (J),
- activités immobilières (L),
- activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien (MN),
- arts, spectacles et activités récréatives (R),
- autres activités de services (S) à l'exclusion des activités des organisations associatives.

Dans cette nouvelle édition des *Entreprises en France*, le champ a été étendu à davantage d'entrepreneurs individuels et de sociétés civiles immobilières qui appartiennent en grande partie aux secteurs de la construction, de l'immobilier et des autres activités de services, notamment les activités artistiques, créatives et de spectacles. Ainsi, 200 000 unités supplémentaires sont prises en compte par rapport à 2011 mais leur poids économique est faible. Elles réalisent 15 milliards de chiffre d'affaires (sur les 3 700 milliards des unités légales du champ) et moins de 4 milliards de valeur ajoutée (sur 980 milliards).

Dans cette publication, les résultats de 2011 et les évolutions entre 2011 et 2012 sont présentés sur la base du champ de 2012.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
e	Estimation
p	Résultat provisoire
r	Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
K	Millier
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

3.1 Échanges extérieurs

En 2013, le **solde commercial douanier (CAF-FAB)** de la France est déficitaire de 76 Md€ mais s'améliore par rapport à 2012 (- 82 Md€). Un déficit manufacturier est apparu au début des années 2000 et la facture énergétique s'est creusée. Elle représente 67 Md€ et sa composante en produits pétroliers raffinés s'est alourdie depuis 2005 presque autant que celle en produits bruts (12 Md€ et 16 Md€ de détérioration).

En 2013, le **déficit extérieur de biens et services** en comptabilité nationale s'atténue et s'établit à 31 Md€, contre 41 Md€ en 2012. Il représente cependant 1,5 point de PIB en 2013, niveau comparable au creux des années 1980. L'amélioration relative résulte de la stagnation de l'économie induisant celle des importations (+ 0,1 % en valeur), tandis que les exportations continuent de croître en 2013 (+ 1,8 % en valeur), à un rythme toutefois moindre qu'en 2012 (+ 2,6 %). La composante douanière du **déficit des biens** s'allège de 6 Md€ et l'excédent du négoce s'améliore de 4 Md€ tandis que l'assurance et le fret (CAF) constituent 14 Md€ comptabilisés en services. Les services hors tourisme sont quasiment à l'équilibre (- 0,9 Md€ en 2013 contre - 2,0 Md€ en 2012). Quant à l'excédent touristique, il se maintient à peu près (+ 10,3 Md€ contre + 11,3 Md€).

En 2013, les parts de marché de la France dans le commerce mondial se stabilisent. Elles n'avaient cessé de reculer de 2001 à 2011, en raison, dans un premier temps, de pertes de compétitivité-prix puis d'une moins bonne orientation géographique et sectorielle que le commerce mondial et d'éléments hors-prix.

Comparé à 2005, le poids des exportations automobiles (y compris équipements) a diminué, ce secteur continuant à enregistrer un déficit. D'autres produits déficitaires font aussi partie des principaux produits exportés : l'informatique-électronique, les produits métallurgiques ou les machines industrielles. Parmi les produits fortement exportés, l'aéronautique, la pharmacie ou l'agroalimentaire

sont nettement excédentaires, tandis que les produits chimiques ne génèrent qu'un très faible excédent. À l'inverse, si la parfumerie est fortement excédentaire, son poids est plus limité dans l'ensemble des exportations.

En 2013, les exportations françaises sont tirées vers le bas par le repli des ventes de biens intermédiaires renforcé par une baisse des prix, ainsi que par la baisse des ventes de produits raffinés, de véhicules automobiles et de machines industrielles. En revanche, les livraisons aéronautiques dépassent leur record de 2012 et les ventes pharmaceutiques, de produits de luxe ainsi que des industries agroalimentaires (IAA) résistent bien. Il en va de même pour les exportations de produits agricoles (ventes de céréales). La chute des importations énergétiques explique une grande part du recul des importations de biens. Hors produits énergétiques, il se limite à - 1,4 % contre - 2,3 % pour l'ensemble des biens. Les importations reculent surtout pour les biens intermédiaires (chimie, métallurgie), l'aéronautique et la pharmacie, cette dernière pour la première fois depuis 10 ans. À l'opposé, les importations de véhicules automobiles se raffermissent et les achats de produits agricoles et des IAA continuent de croître.

Par pays, les soldes évoluent peu. C'est avec la Chine, l'Allemagne, l'Union européenne (UE) et les États-Unis que la France présente ses principaux déficits commerciaux tandis que les excédents les plus forts sont avec le Royaume-Uni, les Émirats arabes unis, Singapour et l'Algérie. En 2013, les exportations hors de l'Union européenne se replient nettement (- 2,5 % en valeur après + 8,0 % en 2012), notamment vers l'Asie, l'Afrique et la Russie. Elles ralentissent vers les États-Unis (+ 1,5 % après + 13,4 %). Avec l'UE, le repli est moins marqué (- 0,7 %), et concentré au sein de l'UE15 (- 1,1 %) tandis que les exportations vers les nouveaux États membres (NEM) se redressent. Quant aux importations, elles diminuent en provenance de presque toutes les zones, à l'exception notable du Proche et Moyen-Orient, des NEM et de la Belgique. ■

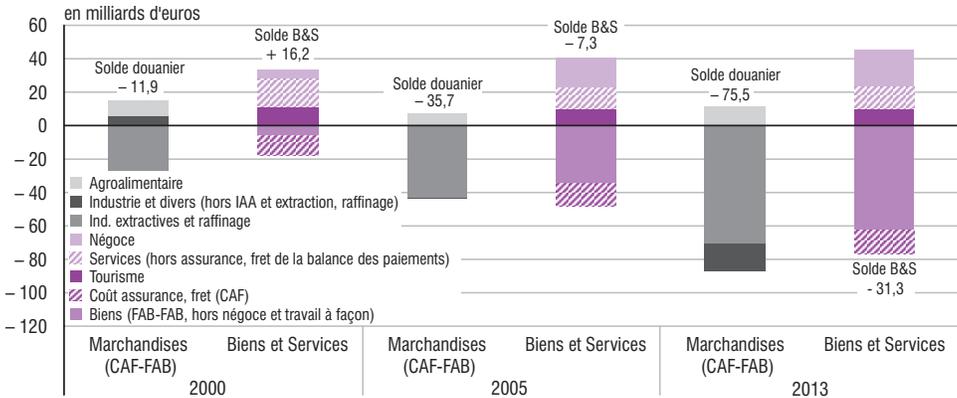
Définitions

Solde commercial douanier (CAF-FAB), solde extérieur de biens, solde extérieur de biens et services en comptabilité nationale, FAB, CAF, CAF-FAB, FAB-FAB : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- Site Internet de la direction générale des Douanes et droits indirects : http://lekiosque.finances.gouv.fr/APPCHIFFRE/Portail_default.asp.

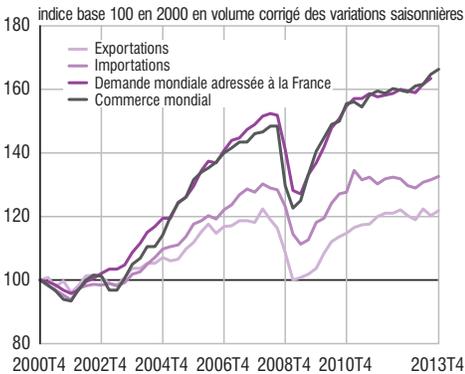
1. Soldes extérieurs par produit



Champ : France.

Sources : Douane ; Insee, comptabilité nationale ; Banque de France, balance des paiements.

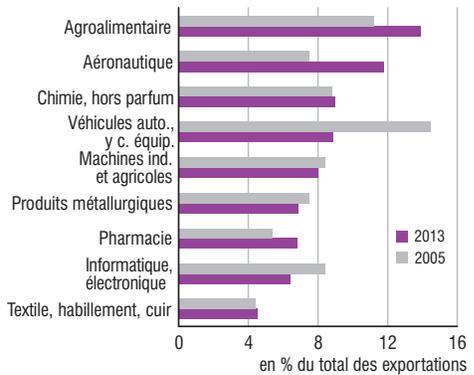
2. Commerce extérieur et demande mondiale adressée à la France



Champ : France, commerce de biens.

Sources : Insee, comptabilité nationale ; direction générale du Trésor ; CPB (Netherlands Central Plan Bureau).

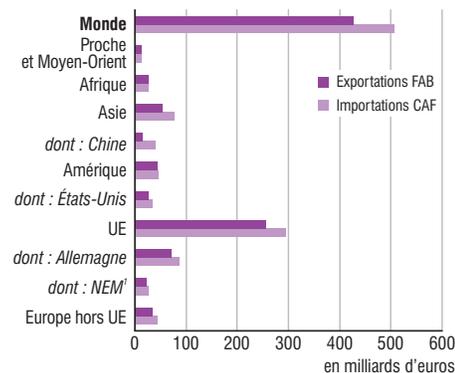
3. Parts des principaux produits exportés en 2013



Champ : France.

Source : Douane (données estimées FAB).

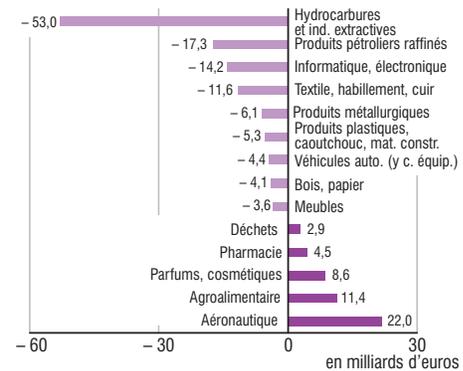
4. Partenaires commerciaux en 2013



1. NEM : Nouveaux États membres de l'UE (Roumanie, Hongrie, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Slovaquie).

Source : Douane (données estimées CAF-FAB, hors matériel militaire).

5. Principaux excédents ou déficits en 2013



Champ : France.

Source : Douanes (données estimées CAF-FAB).

3.2 Entreprises exportatrices

En 2012, 217 600 unités légales, soit 9 % de l'ensemble des unités légales (hors auto-entrepreneurs et microentreprises au sens fiscal), ont déclaré un chiffre d'affaires à l'export pour un montant global de 602 milliards d'euros. Les deux tiers de celles de 250 salariés ou plus, soit 2 900 unités légales, sont exportatrices et réalisent 62 % des exports (371 milliards). À l'opposé, 166 800 très petites entreprises, soit 7 % de celles de moins de 10 salariés hors auto-entrepreneurs et microentreprises, sont à l'origine de 11 % du total des exportations (64 milliards).

Le montant des exportations représente 16,2 % du chiffre d'affaires de l'ensemble des entreprises, mais 28,3 % de celles qui exportent. Le taux d'export des entreprises exportatrices est plus élevé qu'en moyenne dans les secteurs des transports et de l'entreposage (38 %) et de l'industrie (37 %). Le commerce présente un taux d'export plus faible (18,4 %) mais le montant total de ses exportations (138 milliards) en fait le deuxième secteur. En fait, 90 % des exportations du commerce sont portées par le commerce de gros dont le taux d'export est de 23,7 % ; en revanche, les taux d'export sont très faibles dans le commerce de détail (6,9 %) et le commerce et réparation d'automobiles et de motocycles (5,5 %).

Une part importante des 217 600 entreprises exportatrices affiche un chiffre d'affaires à l'export relativement faible. En effet, l'essentiel des exportations françaises est réalisé par un nombre réduit d'entreprises : 1 % des entreprises exportatrices concentrent 77 % des exports et les 24 200 entreprises ayant déclaré sur l'année 2012 au moins un million d'euros d'exportations en réalisent 97 %.

Sur les 6 800 très petites entreprises (moins de 10 salariés) ayant un chiffre d'affaires à l'export supérieur à un million d'euros en 2012, la moitié a un taux d'export supérieur à

81 %, donc une activité principalement tournée vers l'export. Ceci s'explique par la présence de sociétés du commerce de gros ou de petites structures légales portant les exportations d'un groupe plus important. Dans leur ensemble, ces très petites entreprises réalisent 53 milliards d'euros d'exportations. Sur les 2 900 entreprises de 250 salariés ou plus réalisant des exportations, 2 300 ont des exports qui dépassent le seuil du million d'euros ; leurs exportations s'élèvent à 369 milliards. La moitié d'entre elles ont un taux d'export médian inférieur à 23 % de leur chiffre d'affaires, indiquant que leur production reste tournée essentiellement vers le marché domestique. À l'opposé, 10 % d'entre elles ont un taux d'export supérieur à 83 %. Au sein des 15 100 entreprises de 10 à 249 salariés atteignant un million d'euros d'exportations, l'exportation est souvent un enjeu fort : la moitié a un taux d'export supérieur à 37 % pour un montant total de 162 milliards.

Les deux tiers des entreprises réalisant un chiffre d'affaires à l'export supérieur à 1 million d'euros sont sous le contrôle d'un groupe : 5 500 sous contrôle d'une **firme multinationale (FMN) étrangère**, 5 400 sous contrôle d'une **FMN française** et 4 800 sous contrôle d'un groupe franco-français. Les FMN cumulent 88 % de ces exports, soit un montant de 325 milliards pour celles sous contrôle français, et 186 milliards pour celles sous contrôle étranger. Les entreprises indépendantes françaises sont les plus nombreuses (8 200), mais ne réalisent que 36 milliards d'euros d'export, soit neuf fois moins que les FMN sous pavillon français et un peu plus que les groupes franco-français (33 milliards). L'industrie (334 milliards) et le commerce (131 milliards) représentent 80 % des exportations de ces plus grosses exportatrices. ■

Définitions

Firme multinationale (FMN) : groupe ayant au moins une filiale à l'étranger.

FMN sous contrôle français (étranger) : firme multinationale dont la tête de groupe (société contrôlant les autres sans être elle-même contrôlée) est une société française (étrangère).

1. Entreprises exportatrices en 2012

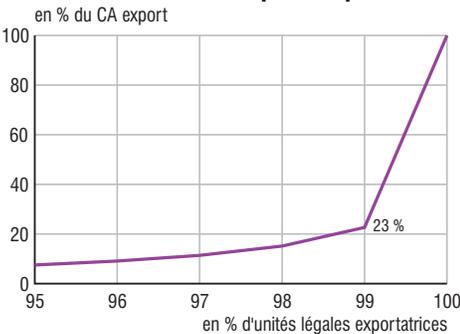
	Nombre	en % des unités légales	Chiffre d'affaires à l'export (en milliards d'euros)	Taux d'export moyen ¹ (en %)
Taille				
0 à 9 salariés EQTP	166 840	7,4	64	31,9
10 à 249 salariés EQTP	47 821	32,4	167	24,4
250 salariés ou plus EQTP	2 918	66,1	371	29,9
Secteur				
Industrie	38 476	19,1	339	37,2
Commerce	78 184	14,7	138	18,4
Transports et entreposage	10 040	11,1	45	38,0
Services aux entreprises	42 388	8,8	54	28,9
Autres secteurs	48 491	4,4	26	13,4
Ensemble	217 579	9,1	602	28,3

1. Taux d'export des entreprises exportatrices.

Champ : France, entreprises exportatrices, hors microentreprises et auto-entrepreneurs.

Source : Insee, É sane, Fare.

2. Concentration des entreprises exportatrices

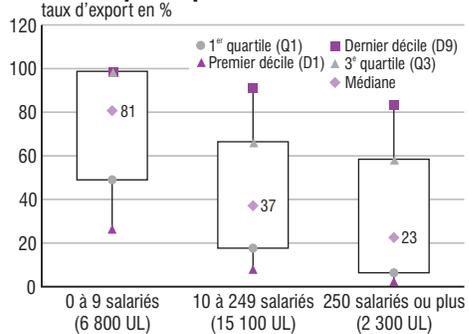


Champ : France, entreprises exportatrices, hors microentreprises et auto-entrepreneurs.

Lecture : 99 des entreprises exportatrices réalisent 23 % du chiffre d'affaires à l'export et le 1 % des plus grosses 77 %.

Source : Insee, É sane, Fare.

3. Taux d'exportation des entreprises réalisant un CA à l'export supérieur à 1 million d'euros



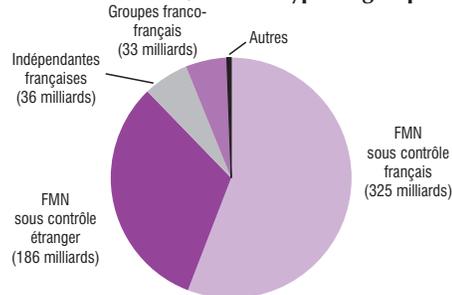
Champ : France, sociétés exportant plus de 1 million d'euros hors microentreprises et auto-entrepreneurs.

Lecture : parmi les unités légales (UL) de 250 salariés ou plus exportant plus de 1 million d'euros, 10 % (D9) ont un taux d'export supérieur à 83 %, 25 % (Q3) supérieur à 58 %, 50 % (médiane) supérieur à 23 %.

Note : les 24 200 unités légales réalisant un chiffre d'affaires à l'export supérieur à 1 million d'euros représentent 97 % des exports.

Source : Insee, É sane, Fare.

4. Répartition du CA à l'export (supérieur à 1 million d'euros) selon le type de groupe



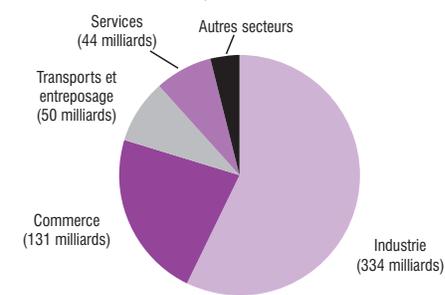
Champ : France, sociétés exportant plus de 1 million d'euros hors microentreprises et auto-entrepreneurs.

Lecture : 325 milliards du chiffre d'affaires à l'export est réalisé par des unités légales réalisant un chiffre d'affaires à l'export supérieur à 1 million d'euros et dépendant d'une multinationale sous contrôle français.

Note : répartition selon l'appartenance des unités légales à un groupe.

Source : Insee, É sane, Fare.

5. Répartition du CA à l'export (supérieur à 1 million d'euros) selon le secteur



Champ : France, sociétés exportant plus de 1 million d'euros hors microentreprises et auto-entrepreneurs.

Lecture : 334 milliards du chiffre d'affaires à l'export est réalisé dans le secteur de l'industrie par des unités légales réalisant un chiffre d'affaires à l'export supérieur à 1 million d'euros.

Source : Insee, É sane, Fare.

3.3 Mondialisation

En 2013, en France, les exportations de biens et de services aux entreprises représentent 26 % du PIB, contre 19 % en 1990. Pour les importations, ce poids est de 29 % contre 19 % en 1990. Le poids des services aux entreprises dans les échanges internationaux a plus que doublé sur la période, passant de 2 % à 5 % du PIB (moyenne des exportations et des importations).

Ces évolutions traduisent pour une large part l'activité des **firmes multinationales** (FMN) qui développent des filiales à l'étranger, par investissement ou par prise de contrôle, pour leurs réseaux productifs mondiaux, partie prenante de « chaînes d'activité mondiales ». En 2011, les **FMN sous contrôle français** réalisent 1 227 Md€ de chiffres d'affaires ou assimilé dans leurs filiales étrangères (52 % de leur total mondial) ; elles y emploient aussi plus de la moitié de leurs effectifs totaux (52 %, soit 5,3 millions de salariés à l'étranger).

À l'étranger, les 150 **grandes entreprises** FMN sous contrôle français emploient 56 % de leur effectif, soit 4,4 millions de salariés, les **entreprises de taille intermédiaire** (ETI) 44 %, soit 800 000 salariés, et celles ayant la taille en France d'une PME, 47 % (100 000 salariés). Les PME implantées à l'étranger sont moins extraverties, avec une implantation dans au plus 2 pays pour la moitié d'entre elles, contre 4 pays pour la moitié des ETI et au moins 19 pays pour la moitié des grandes FMN sous contrôle français.

Parallèlement, sur le territoire national, les FMN sous contrôle français totalisent un tiers de l'emploi (34 %), 40 % de la valeur ajoutée (VA) et la moitié de l'excédent brut d'exploitation (EBE) ou du capital matériel et les implantations des FMN **sous contrôle étranger** 13 % de l'emploi (14 % de la VA, 10 % de l'EBE et 13 % du capital matériel). Ainsi, plus de la moitié de la VA en France et deux tiers de l'EBE et du capital matériel dépendent directement de FMN

installées sur le territoire, ceci sans prendre en compte leur impact sur la sous-traitance dans les sociétés franco-françaises. Ces FMN réalisent aussi, à elles seules, 86 % des exportations de biens et services en 2011 et probablement une part tout aussi importante des importations.

Les réseaux d'activité des FMN résultent en grande partie des **investissements directs étrangers** (IDE) qu'elles ont réalisés. En 2013, les stocks d'investissement direct étranger en France (IDEF) et français à l'étranger (IDFE) représentent respectivement 30 % et 53 % du PIB. Sur longue période, selon les données publiées en 2012 par la Banque de France, le stock d'IDFE en capital social a été multiplié par 3,6 depuis 2000, témoignant du gonflement du prix des actifs financiers et du développement à l'étranger des FMN françaises. Parallèlement, l'ouverture aux investissements étrangers s'est poursuivie avec un stock d'IDEF multiplié par 2,3. La comparaison avec les autres pays de l'OCDE montre la forte extraversion des FMN à base française relativement à la taille de l'économie française : parmi les pays comparables, seul le Royaume-Uni présente des proportions plus élevées.

La mondialisation est aussi le support de différents flux monétaires ou financiers au sein de ces FMN. Ainsi, en balance des paiements, les redevances, droits et licences avec l'étranger engendrent des flux de 8 à 9 Md€, pour un excédent de 1,1 Md€, les services financiers 4,6 Md€ d'excédent et les autres services aux entreprises (télécom, R&D, holdings, etc.) 70 Md€ de flux, pour un solde quasi nul. Depuis 2000, le poids des revenus du capital avec le reste du monde a plus que doublé. Ceux tirés de l'étranger représentent en revenu supplémentaire 35 % de l'EBE des entreprises (y compris sociétés financières) et ceux versés à l'étranger par les entreprises situées en France, 31 %, soit un solde de 4 %.

Définitions

Firme multinationale (FMN) : groupe ayant au moins une filiale à l'étranger.

FMN sous contrôle français (étranger) : firme multinationale dont la tête de groupe (société contrôlant les autres sans être elle-même contrôlée) est une société française (étrangère).

Grande entreprise : voir *annexe Glossaire*.

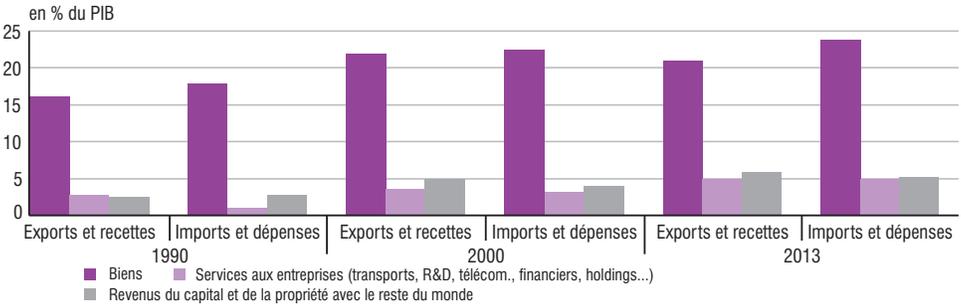
Entreprise de taille intermédiaire : voir *annexe Glossaire*.

Investissement direct étranger (IDE) : voir *annexe Glossaire*.

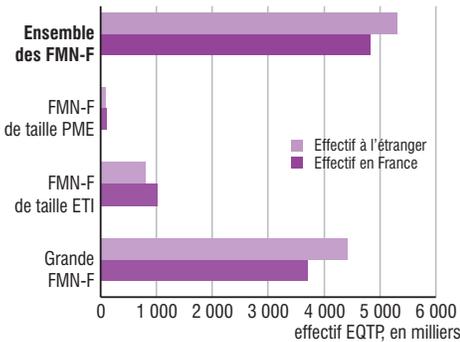
Pour en savoir plus

- « Les groupes français multinationaux en 2011 », *Insee Focus* n° 7, 2014.
- « L'internationalisation des entreprises et l'économie française », in *Les entreprises en France*, coll. « Insee Références », 2013.

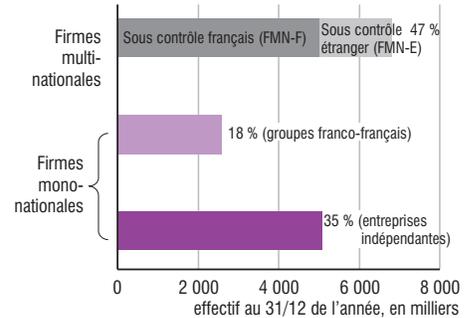
1. Commerce extérieur de biens, de services, revenus du capital avec le reste du monde



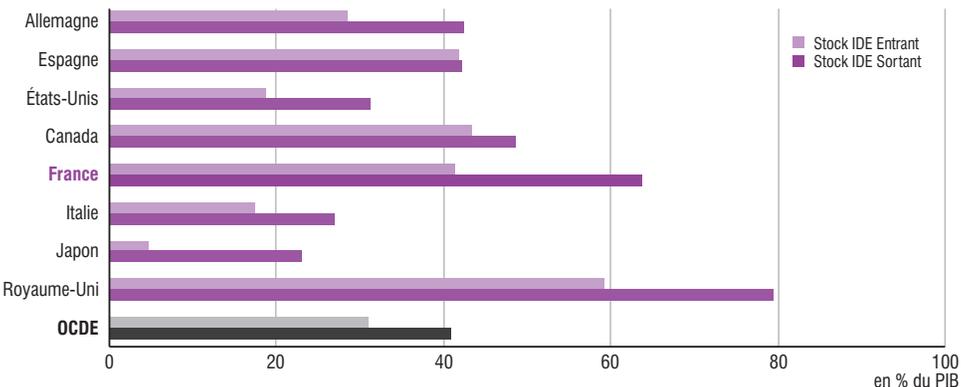
2. Emploi à l'étranger des multinationales sous contrôle français (FMN-F) en 2011



3. Emploi en France des différents types de multinationales et des autres entreprises en 2011



4. Capital - Stock d'investissement direct : à l'étranger (sortant) et dans le pays (entrant) en 2012



3.4 Firmes multinationales

En France, près d'un salarié sur deux (47 %) des entreprises des secteurs principalement marchands hors agriculture travaille dans une **firme multinationale** (FMN), soit 6,8 millions de salariés en 2011. Parmi eux, 1,8 million sont employés dans une **FMN sous contrôle étranger** (FMN-E). En regard, à l'étranger, les **FMN sous contrôle français** (FMN-F) emploient 5,3 millions de salariés (hors agriculture), soit 53 % de leur effectif mondial.

À l'étranger, les FMN-F s'implantent pour une petite moitié dans l'Union européenne (UE) et pour plus de la moitié dans le reste du monde. Leur présence productive est plus forte que leur présence commerciale dans les nouveaux États membres de l'UE (NEM) et les pays en développement. Inversement, leur présence commerciale est plus marquée dans les pays développés (UE15, États-Unis, Suisse, Japon, etc.). Ainsi, la Chine et le Brésil sont aux 2^e et 4^e rangs des pays pour les effectifs à l'étranger des FMN-F, mais seulement aux 9^e et 7^e rangs pour le CA des filiales.

Les filiales en Allemagne, Espagne, Royaume-Uni et Italie représentent la moitié des effectifs des FMN-F dans l'UE. La Pologne occupe la moitié des effectifs des NEM (8^e rang des pays). Enfin, la Chine et le Brésil représentent 70 % des effectifs des **Brics** et 75 % de leurs ventes. L'Afrique (y compris Maghreb), qui pèse pour 10 % des effectifs et 6 % du CA, représente 16 % des investissements corporels en 2011, notamment dans des pays pétroliers.

L'industrie et la grande distribution sont les secteurs d'implantation à l'étranger privilégiés par les FMN-F. Les deux tiers de leurs effectifs industriels mondiaux se situent à l'étranger, soit le double de leurs effectifs industriels en France. Pour la grande distribution, les effectifs des filiales à l'étranger des FMN-F représentent 1,7 fois leurs effectifs en France. Dans le transport et entreposage, la situation est inverse, avec 2,5 fois

plus d'effectifs en France qu'à l'étranger. Enfin, globalement, les services non financiers sont le second grand secteur d'implantation à l'étranger, pesant pour 25 % des effectifs localisés à l'étranger.

En France, les FMN-E proviennent d'un nombre concentré de pays, au premier rang desquels les États-Unis (23 % des effectifs des FMN-E en France), puis l'Allemagne (18 %), le Benelux (15 %), le Royaume-Uni (10 %) et la Suisse (8 %). Plus de la moitié des effectifs et de la valeur ajoutée (VA) des FMN-E sont sous le contrôle de centres de décision situés dans l'UE (61 % des effectifs et 54 % de la VA) et plus de 95 % est le fait de pays développés.

Dans l'industrie en France, les FMN-E emploient 21 % des effectifs et réalisent 24 % de la VA du secteur, quand les FMN-F en font de leur côté un peu moins de la moitié (41 % des effectifs, 47 % de la VA). Dans le commerce de gros, où les filiales exercent souvent plus une fonction qu'une activité propre au sein d'un groupe qui peut être industriel, les FMN-E ont en France un poids équivalent à celui des FMN-F, comptant pour 30 % de la VA du secteur (contre 27 % pour les FMN-F). Le secteur du commerce et de la réparation automobile est dans une situation similaire, avec des filiales commerciales de constructeurs dont la partie industrielle est hors de France, et un poids plus élevé dans la VA que dans les effectifs. Les FMN-E comptent pour 12 % de la VA du secteur et l'ensemble des FMN pour 27 %. Dans les transports-entreposage, la construction ou les secteurs financiers, le poids des groupes sous contrôle étranger est nettement plus faible, inférieur à 10 % en termes d'effectifs ou de VA. Les services non financiers sont là encore dans une position intermédiaire, avec un poids des FMN-E supérieur à 10 %, de même que le commerce de détail. ■

Définitions

Firme multinationale (FMN) : groupe ayant au moins une filiale à l'étranger.

FMN sous contrôle français (étranger) : firme multinationale dont la tête de groupe (société contrôlant les autres sans être elle-même contrôlée) est une société française (étrangère).

Brics : Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud.

Pour en savoir plus

- « Les groupes français multinationaux en 2011 », *Insee Focus* n° 7, 2014.
- « L'internationalisation des entreprises et l'économie française », in *Les entreprises en France*, coll. « Insee Références », 2013.

1. Multinationales sous contrôle français dans le monde en 2011

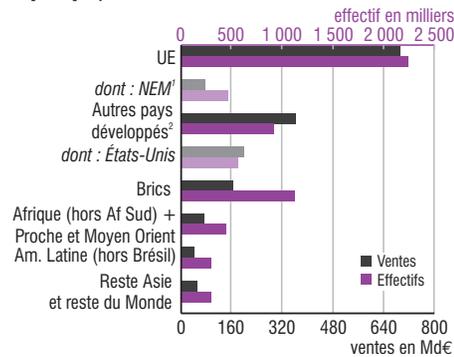
	Total à l'étranger dont : UE	
Chiffre d'affaires consolidé ¹ (en Md€)	1 226,6	591,1
Effectifs ETP (en milliers)	5 314	2 228
Nombre de filiales	37 654	19 089
Part du CA consolidé (en %)	52,1	25,1
Part des effectifs (en %)	52,5	22,0
Part des filiales (en %)	50,1	25,4

1. Produit net bancaire pour les banques.

Champ : ensemble des secteurs marchands hors agriculture.

Sources : Insee ; Banque de France, enquête O-FATS.

3. Filiales des FMN sous contrôle français par pays ou zone en 2011

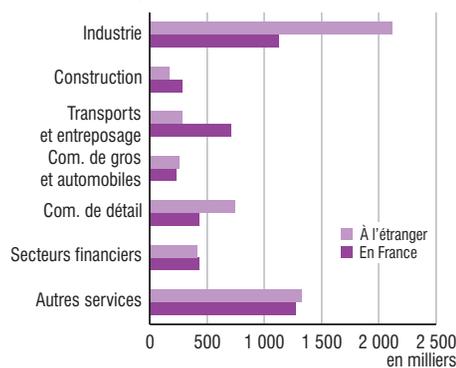


1. NEM : nouveaux États membres de l'UE depuis 2004.

2. États-Unis, Canada, Japon, AELE, Corée du Sud, Australie, Nouvelle-Zélande, paradis fiscaux. Champ : ensemble des secteurs marchands hors agriculture.

Sources : Insee ; Banque de France, enquête O-FATS.

5. Emploi des FMN sous contrôle français à l'étranger et en France, par secteur des filiales, en 2011



Champ : ensemble des secteurs marchands, hors agriculture.
Note : secteur de l'unité légale (filiale résidente ou à l'étranger).

Sources : Insee ; Banque de France, enquête O-FATS.

2. Multinationales et autres entreprises en 2011 en France

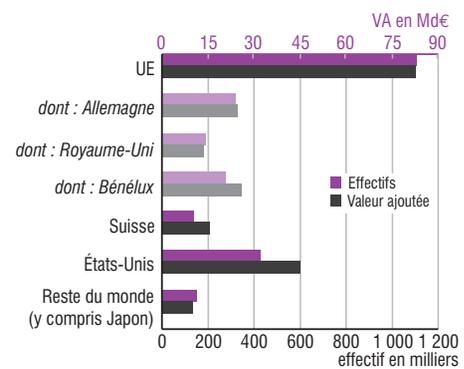
	Valeur ajoutée France (Md€)	Effectifs salariés France (milliers) au 31/12	Nombre « d'entreprises » ¹
Multinationales sous contrôle étranger	153,4	1 820	9 257
Multinationales sous contrôle français	440,4	5 000	3 107
Ensemble des multinationales	593,8	6 821	12 364
Groupes français sans filiale à l'étranger	145,8	2 575	40 442
Unités légales indépendantes	304,2	5 084	2 811 923
Ensemble	1 043,7	14 480	2 864 729

1. Entreprises ou groupes.

Champ : ensemble des entreprises hors agriculture, hors auto-entrepreneurs.

Source : Insee, Lifi, I-FATS, Ésane.

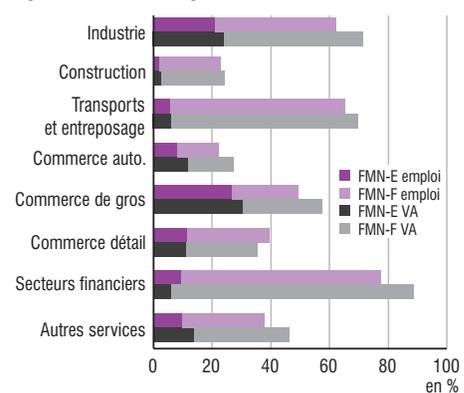
4. Effectifs et valeur ajoutée en France des FMN sous contrôle étranger par pays ou zone de contrôle en 2011



Champ : ensemble des secteurs marchands hors agriculture.

Source : Insee, Lifi, I-FATS, Ésane.

6. Poids des différents types de FMN en France, par secteur d'implantation en 2011



Champ : ensemble des secteurs marchands, hors agriculture.

Note : secteur de l'unité légale (filiale résidente).

Source : Insee, Lifi, I-FATS, Ésane.

3.5 Compétitivité

Entre 2000 et 2013, la part de marché des exportations françaises dans les exportations mondiales a diminué de 39,0 % en valeur, soit -2,0 points. Elle s'est repliée régulièrement pour atteindre 3,1 % en 2012 et reste stable en 2013. Deux éléments principaux expliquent cette érosion : la montée en puissance de la Chine et des autres pays émergents, et la compétitivité-prix. De façon sous-jacente, cette évolution est aussi déterminée par des facteurs coûts (coûts salariaux, importations, coût du capital, etc.) et des facteurs hors-prix (gamme, qualité des produits, service après-vente, dépenses « de développement » pour la recherche et développement, la formation, etc.).

Jusqu'en 2008, les pertes de parts de marché à l'export de la France depuis 2000 sont d'une ampleur moindre que celles des États-Unis et du Royaume-Uni, mais elles sont en revanche plus marquées entre 2008 et 2013. Parmi les grands pays développés, seule l'Allemagne a presque conservé sa position face à l'expansion des grands pays émergents, et tout particulièrement celle de la Chine dont la part de marché a triplé depuis 2000.

Relativement aux principaux pays de l'OCDE, entre 2008 et 2013, la part de marché française en volume pour les exportations de marchandises a continué de se dégrader (-0,3 point) mais à un rythme modéré, pour se situer à 6,3 %, après un fort recul entre 2002 et 2008 (-1,5 point). Après avoir reculé de 6,7 % entre 2000 et 2008 parallèlement à une appréciation de l'euro, et s'être améliorée à partir de 2009, suite à la crise et à la dépréciation de l'euro, pour retrouver en 2012 son niveau de 2000, la compétitivité-prix se dégrade à nouveau en 2013 (-2,1 %). Le taux de change effectif réel de la France vis-à-vis de ses partenaires commerciaux de l'OCDE s'est en effet apprécié en 2013, de 2,1 %. La compétitivité coût-salarial se dégrade également en 2013 (-2,7 %) ; elle est ainsi inférieure de 13,2 % à celle de 2000, s'étant plus nettement détériorée que la compétitivité-prix entre 2000 et 2008 (-15,2 % contre -6,7 %). En 2013, la différence entre compétitivité-prix et

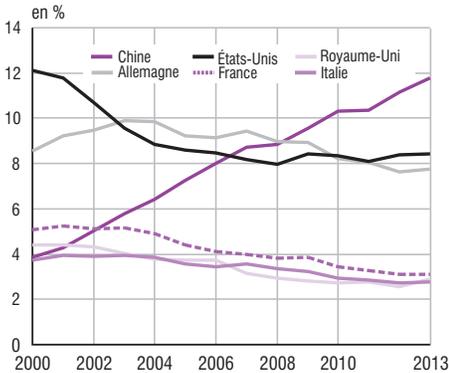
compétitivité-coût pèse sur les marges à l'exportation ; celles-ci évoluent moins favorablement que celles des principaux partenaires commerciaux de la France dont, en premier lieu, l'Allemagne.

Le positionnement des produits français en termes de gamme est un des facteurs explicatifs de l'effort de modération sur leurs prix que les entreprises françaises ont dû consentir. Des indications d'une stagnation de la gamme de la production française apparaissent dans les années 2000 : les exportations des produits à haute et moyenne technologie baissent alors qu'elles augmentent pour l'Allemagne. La faiblesse de l'investissement dans la recherche et développement y contribue probablement (en 2011, 2,25 % du PIB contre 3,26 % pour le Japon, 2,84 % pour l'Allemagne et 2,77 % pour les États-Unis).

Avec ces pertes de parts de marché à l'export, les importations ont progressé plus vite que les exportations entre 2002 et 2008 ; le taux de couverture en valeur pour les marchandises a ainsi diminué de 14,8 points entre 2002 et 2008, en partant d'une situation à l'équilibre. Stable après 2008, il a de nouveau baissé en 2011, avant de se redresser lentement en profitant de la faiblesse de l'activité, pour se situer à 85,2 % en 2013.

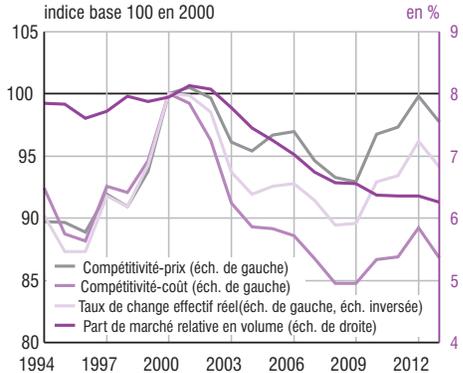
Globalement, entre 2007 et 2012, l'évolution de la productivité apparente du travail de l'ensemble de l'économie, mesurée en PIB par heure travaillée, a été un peu plus faible en France et en Allemagne ; au Royaume-Uni, elle a connu de plus fortes variations et donc une évolution plus favorable à partir de 2010. Elle croît plus fortement aux États-Unis, en raison d'un ajustement à la baisse de l'emploi plus brutal au cours de la récession. En niveau, cette productivité apparaît relativement plus faible dans ces pays, mais le taux d'emploi des 15-65 ans y est plus élevé qu'en France. Cependant, l'efficacité globale dépend également de la productivité apparente du capital qui prend en compte la capacité à mettre en œuvre les équipements : une amélioration de celle-ci peut compenser les effets d'une moindre productivité apparente du travail. ■

1. Parts de marché dans les exportations mondiales de marchandises



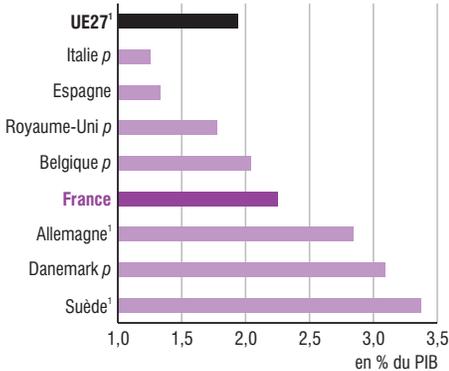
Source : OMC.

2. Compétitivité, taux de change effectif réel et part de marché de la France dans l'OCDE



Lecture : pour le taux de change effectif réel (échelle inversée) : une hausse correspond à une dépréciation ; compétitivité : une hausse correspond à une amélioration.
Source : direction générale du Trésor.

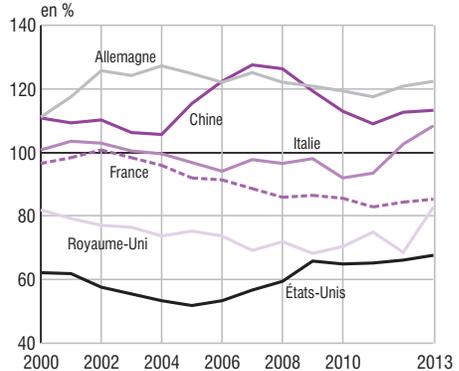
3. Dépenses intérieures de recherche et développement en 2011



1. Estimation ou projection nationale.

Source : OCDE, Main science and technology indicators.

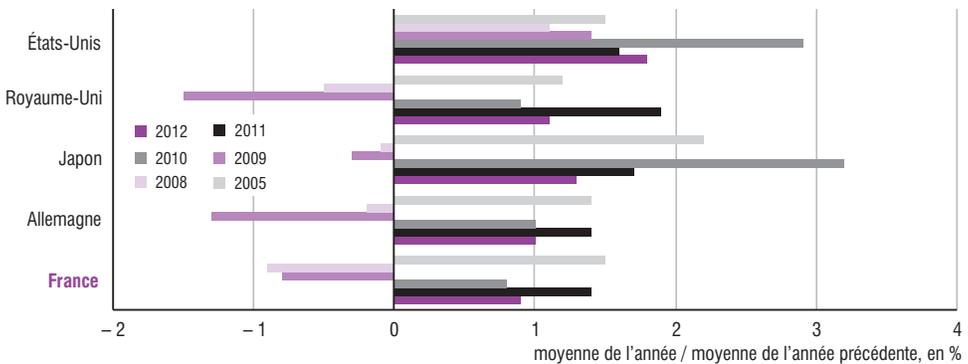
4. Taux de couverture du commerce extérieur de marchandises par pays



Note : taux de couverture : exports (FAB) / imports (CAF).

Source : OMC.

5. Évolution du PIB par heure travaillée



Source : OCDE.

3.6 Investissement

En 2012, l'investissement corporel brut hors apport des entreprises des secteurs principalement marchands non financiers et non agricoles s'élève à 185 milliards d'euros. En un an, il recule de 2,7 % après s'être redressé très nettement après la fin de la crise de 2008 (+ 11,5 % en valeur en 2011 après + 10,7 % en 2010). Les secteurs qui investissent le plus sont l'industrie (57 milliards d'euros), l'immobilier (37 milliards d'euros), les services aux entreprises (25 milliards), les transports (21 milliards), l'énergie (21 milliards), le commerce (18 milliards) et l'information et communication (9 milliards) avec notamment le secteur de la téléphonie. Dans l'industrie, l'industrie manufacturière cumule 30 milliards d'investissements grâce notamment à l'agro-alimentaire (5 milliards), l'industrie chimique (4 milliards), la fabrication de matériel de transports (5 milliards) et la métallurgie (4 milliards).

L'investissement en France est concentré sur un nombre relativement faible d'entreprises : 0,7 % des unités légales (soit 23 300), réalisant chacune un investissement supérieur à 500 000 euros, sont à l'origine de 85 % du montant total de l'investissement des secteurs principalement marchands, hors agriculture et services financiers. À l'opposé, 2,2 millions d'unités légales réalisent un investissement inférieur à 10 000 euros et pour 1 % du total de l'investissement corporel brut hors apport. Une entreprise sur deux de moins de 10 salariés (hors auto-entrepreneurs et microentreprises) n'a pas déclaré d'investissement en 2012.

Le taux d'investissement des entreprises, qui rapporte l'investissement corporel brut hors apport à leur valeur ajoutée, atteint 18,8 % en 2012. Il est en baisse par rapport à 2011 (19,4 %) et se situe en retrait de celui d'avant-crise (19,7 % en 2007). Cette baisse est la conséquence du recul du niveau de l'investissement des entreprises (- 2,7 % par rapport à 2011) et aussi de la hausse de leur valeur ajoutée en 2012 (+ 0,5 %). En 2012, seuls les secteurs de l'hébergement et la

restauration et des services aux particuliers voient leur taux d'investissement progresser, alors que, les deux années précédentes, c'était le cas de la plupart des secteurs.

Les taux d'investissement sont plus faibles dans les unités légales de 250 salariés ou plus (19,1 %) que dans les très petites unités (moins de 10 EQTP, 23,8 %). L'organisation des groupes nationaux ou internationaux peut expliquer ce phénomène. En effet, ils peuvent faire porter une partie de leurs investissements par des unités légales de relativement petite taille, voire n'appartenant pas aux secteurs principalement marchands non financiers. La notion d'entreprise au sens du décret 2008-1354 de la loi de Modernisation de l'économie (LME) permet d'éviter cet écueil : les résultats diffusés selon les catégories d'entreprise, approchées par la notion de groupe montrent que le taux d'investissement croît avec l'importance du groupe. En 2011, sur le champ des entreprises non agricoles et non financières, il était de 13 % pour les microentreprises, 14 % pour les PME (hors microentreprises), 21 % pour les entreprises de taille intermédiaire et de 23 % pour les grandes entreprises.

Les taux d'investissement des entreprises non financières issus des comptes trimestriels varient selon les pays en raison notamment de la structure des économies nationales. Ainsi, le taux particulièrement élevé de l'Espagne jusqu'en 2007 tient au poids de l'immobilier. L'investissement y chute considérablement avec l'éclatement de la « bulle immobilière » en 2009. Cependant, la récession de 2009 a entraîné une baisse des taux d'investissement dans chacun des 5 pays européens les plus importants économiquement. En 2011, l'Italie, l'Allemagne et le Royaume-Uni peinent à faire repartir à la hausse leur taux d'investissement. L'investissement est orienté à la baisse dans ces 5 pays en 2012 et 2013. ■

Pour en savoir plus

- « Un tissu productif plus concentré qu'il ne semblait - Nouvelle définition et nouvelles catégories d'entreprises », *Insee Première* n° 1399, mars 2012.

1. Investissements et taux d'investissement en 2012

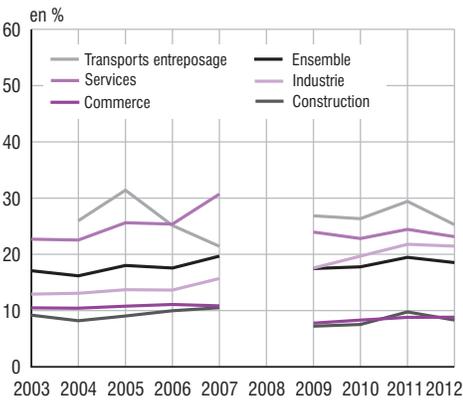
en milliards d'euros

	Investissements corporels bruts hors apport	Valeur ajoutée hors taxes	Taux d'investissement (en %)
Industrie	57	256	22,4
<i>dont : industrie manufacturière</i>	30	214	14,0
Construction	7	90	8,3
Commerce gros, détail, automobile et motorcycle	18	200	8,8
Transports, entreposage	21	84	25,3
Hébergement et restauration	6	36	17,4
Information et communication	9	81	11,2
Activités immobilières	37	44	85,7
Autres services principalement marchands	28	193	14,7
Ensemble des secteurs d'activité	185	983	18,8

Champ : France, secteurs principalement marchands hors agriculture et services financiers.

Source : Insee, É sane.

2. Taux d'investissement des entreprises marchandes non financières

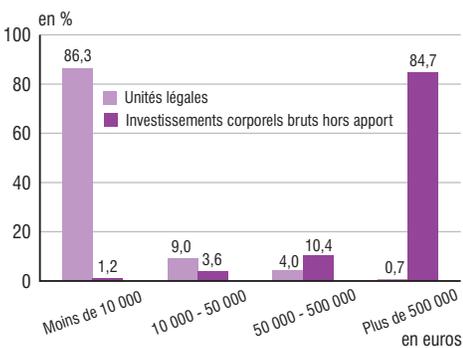


Champ : France, secteurs principalement marchands hors agriculture et services financiers, hors activité des sièges sociaux.

Note : données non disponibles pour l'année 2008.

Source : Insee, Ficus, É sane.

4. Répartition des unités légales selon le montant de leur investissement en 2012



Champ : France, secteurs principalement marchands hors agriculture et services financiers.

Lecture : 0,7 % des unités légales réalisent un investissement de plus de 500 000 euros en 2012, leurs investissements représentent 84,7 % de l'investissement total.

Source : Insee, Fare, É sane.

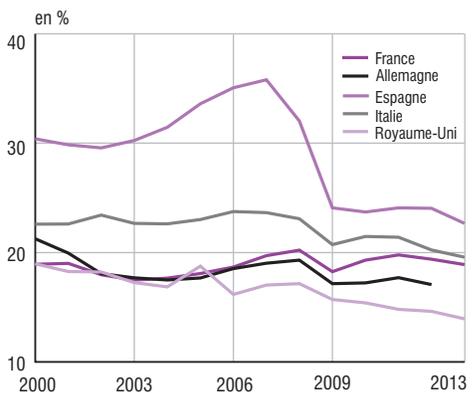
3. Taux d'investissement selon la taille de l'unité légale en nombre de salariés EQTP

	Ensemble	dont :	
		10 à 249 EQTP	250 EQTP ou plus
Industrie	22,4	14,8	23,1
Construction	8,3	6,9	5,9
Commerce gros, détail, automobile et motorcycle	8,8	8,4	8,1
Transports, entreposage	25,3	14,6	29,5
Hébergement et restauration	17,4	17,6	10,1
Information et communication	11,2	7,0	13,9
Activités immobilières	85,7	85,1	93,2
Autres services principalement marchands	14,7	10,6	9,4
Ensemble des secteurs d'activité	18,8	14,4	19,1

Champ : France, secteurs principalement marchands hors agriculture et services financiers.

Source : Insee, É sane.

5. Taux d'investissement des entreprises non financières



Champ : secteurs non financiers, secteur institutionnel des entreprises non financières.

Sources : comptes trimestriels de la zone euro, Banque centrale européenne, Eurostat.

3.7 TIC et commerce électronique

Début 2013, 65 % des sociétés françaises d'au moins dix personnes possèdent un site *web* ou une page d'accueil, contre 73 % dans l'Union européenne à 28 pays. Cette proportion a cependant augmenté : 54 %, en 2009, 58 % en 2010, 60 % en 2011, mais se stabilise depuis 2012 (64 %).

Les sociétés disposant d'un site *web* proposent pour certaines d'entre elles des fonctions en lien avec la vente : 44 % proposent des catalogues ou des listes de prix de biens ou services, 23 % la possibilité de commander ou de réserver en ligne et 13 % le suivi de commande.

Durant l'année 2012, 14 % des sociétés d'au moins dix personnes ont reçu des **commandes électroniques**, c'est-à-dire passées *via* un site *web* ou par messages de type **EDI**, soit une proportion similaire à celle de 2011. En 2012, 43 % des sociétés de 250 personnes ou plus ont pratiqué ce type de vente contre 18 % de celles de 20 à 249 personnes et 9 % de celles de 10 à 19 personnes.

Bien que les sociétés qui réalisent des ventes de type EDI soient moins nombreuses que celles qui réalisent des ventes *web*, en 2012 les commandes reçues par messages de type EDI sont nettement plus importantes : elles représentent 10 % du chiffre d'affaires de l'ensemble des sociétés d'au moins 10 personnes (33 % en se restreignant aux sociétés qui vendent par messages EDI) contre 4 % pour celles passées par un site *web* (13 % en se restreignant aux sociétés qui vendent *via* un site *web*).

La proportion de sociétés réalisant des ventes *web* n'a pas augmenté ces dernières années. La moitié des sociétés qui ne vendent

pas *via* un site *web* déclarent leurs biens ou services inadaptés à cette forme de vente.

En 2013, parmi les sociétés d'au moins 10 personnes, 20 % disposent d'un compte ou d'un profil sur un **média social**, le plus souvent un réseau social, contre 30 % au niveau européen. L'utilisation des médias sociaux au sein du milieu professionnel permet aux sociétés d'être davantage visibles sur Internet. Les plus fréquemment utilisés sont les réseaux sociaux (18 % des sociétés ont un compte). Les blogs et les sites *web* de partage de contenu multimédia sont plus rarement utilisés (5 %), tout comme les « wiki » et autres outils de partage de la connaissance (4 %). Quel que soit le média social, les sociétés françaises sont parmi les moins utilisatrices au sein de l'Union européenne à 28 pays.

Huit sociétés sur dix qui utilisent les médias sociaux s'en servent pour développer leur image ou commercialiser leurs produits, quel que soit le secteur d'activité. C'est de loin l'usage le plus fréquemment cité.

Les sociétés d'au moins 250 personnes utilisent un média social deux fois plus souvent que la moyenne (ou que l'ensemble des sociétés) (43 % contre 20 %). Dans le secteur de l'information, de la communication et de la réparation d'ordinateurs où les TIC constituent le cœur de métier, les sociétés utilisent davantage que les autres les médias sociaux (60 % utilisent au moins l'un des quatre médias). C'est aussi le cas pour les entreprises de l'hébergement et de la restauration (38 %). Les sociétés des secteurs de la construction, de l'industrie et des transports sont les moins utilisatrices (de 10 % à 13 %). ■

Définitions

EDI : l'expression « message de type EDI (échange de données informatisé) » désigne ici l'envoi ou la réception d'informations commerciales dans un format agréé permettant leur traitement automatique (Edifact, XML, UBL, etc.) hors messages tapés manuellement.

Médias sociaux : les médias sociaux désignent plusieurs types d'applications Internet : les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, Xing, Viadeo, Yammer, Google+, etc.), les blogs d'entreprise ou micro blogs (Twitter, Present.ly, etc.), les sites *web* de partage de contenu multimédia (Youtube, Flickr, Picasa, Slideshare, etc.) et les « wiki » et outils de partage de la connaissance.

Ventes par voie électronique : ventes *via* un site *web* ou *via* d'autres réseaux informatiques de type EDI.

Pour en savoir plus

- « L'usage d'Internet par les sociétés en 2013 : un recours minoritaire aux médias sociaux », *Insee Première* n° 1495, avril 2014.
- « Enquête sur les TIC et le commerce électronique 2013 », *Insee Résultats - Économie* n° 72, avril 2014.
- « Business raise their Internet profile by using social media », *Statistics in focus* 28/2013, Eurostat, décembre 2013.
- « Utilisation des TIC dans les entreprises en 2013 », Communiqué de presse 195/2013, Eurostat, décembre 2013.

1. Commerce électronique en 2012

en %

	Part des sociétés qui ont vendu via...		Part des ventes dans le chiffre d'affaires total via...		Part des achats électroniques dans le montant total des achats des sociétés via...	
	... un site web	... d'autres réseaux (type EDI)	... un site web	... d'autres réseaux (type EDI)	... un site web	... d'autres réseaux (type EDI)
Industrie	7	13	2	15	4	18
Construction	1	1	0	0	1	0
Commerce	15	8	5	10	3	18
Transports	5	9	8	11	10	5
Hébergement et restauration	20	1	8	0	3	5
Information, communication, réparation d'ordinateurs	19	4	8	5	5	17
Activités administratives et immobilières	7	2	5	2	3	2
Activités spécialisées scientifiques	3	2	1	4	2	2
Ensemble	9	6	4	10	3	15

Champ : sociétés d'au moins 10 personnes implantées en France des secteurs principalement marchands hors secteurs agricole, financier et d'assurance.
Source : Insee, enquête TIC 2013.

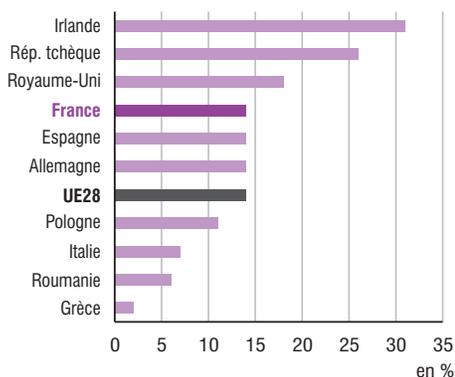
2. Site web et médias sociaux en 2013

en %

	Équipement en site web	Sociétés utilisant au moins un média social	Types de médias sociaux utilisés			
			Réseau social	Blog d'entreprise ou micro blog	Sites web de partage de contenu multimédia	Wiki, outils de partage de la connaissance
Industrie	70	13	11	3	3	2
Construction	46	10	7	1	2	2
Commerce	67	20	18	5	6	4
Transports	54	11	10	3	2	1
Hébergement et restauration	68	38	36	6	6	2
Information, communication, réparation d'ordinateurs	94	60	54	30	19	23
Activités administratives et immobilières	68	23	21	7	5	3
Activités spécialisées scientifiques	76	24	21	10	6	6
Ensemble France	65	20	18	5	5	4
UE28	73	30	28	10	11	6

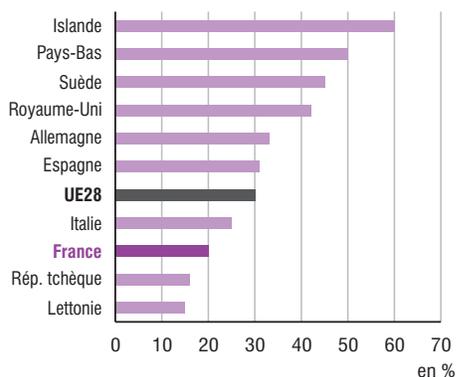
Champ : sociétés d'au moins 10 personnes des secteurs principalement marchands hors secteurs agricole, financier et d'assurance.
Source : Insee, Eurostat, enquêtes TIC 2013.

3. Part du chiffre d'affaires total des sociétés réalisés par les ventes électroniques en 2012



Champ : sociétés d'au moins 10 personnes des secteurs principalement marchands hors secteurs agricole, financier et d'assurance.
Source : Eurostat, enquêtes TIC 2013.

4. Part des sociétés utilisant au moins un média social en 2013



Champ : sociétés d'au moins 10 personnes des secteurs principalement marchands hors secteurs agricole, financier et d'assurance.
Source : Eurostat, enquêtes TIC 2013.

3.8 TIC et commerce électronique dans les TPE

Si le monde des entreprises est aujourd'hui largement équipé en technologies de l'information et de la communication (TIC), les différences restent importantes selon la taille des entreprises. Ainsi, ces technologies sont moins répandues parmi les **TPE**, c'est-à-dire les entreprises de moins de 10 personnes et réalisant moins de 2 millions d'euros de chiffre d'affaires. Fin 2012, un quart d'entre elles n'utilise pas d'ordinateur et ne dispose pas d'un accès à Internet. Par comparaison, les sociétés occupant au moins 10 personnes utilisent quasiment toutes un ordinateur connecté à Internet, même les plus petites d'entre elles (10 à 19 personnes).

L'écart entre TPE et sociétés de taille supérieure est d'autant plus grand que le cœur de métier est éloigné des TIC. Ainsi, seule la moitié des TPE de l'hébergement et de la restauration possède un accès à Internet contre 96 % des sociétés qui occupent au moins 10 personnes dans ce secteur. Même chose dans l'industrie et les transports, où les TPE sont moins souvent équipées d'une connexion à Internet que les entreprises de taille supérieure (60 % contre 97 %).

En revanche, les TPE des secteurs de l'information, de la communication, de la réparation d'ordinateurs et d'équipements de communication sont presque aussi souvent connectées à Internet (94 %) que les plus grandes sociétés. Dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques, les TPE sont elles aussi le plus souvent équipées d'ordinateurs connectés à Internet (87 %).

Fin 2012, un quart des TPE ont un site *web* contre 64 % des sociétés d'au moins 10 personnes.

Les premières reçoivent rarement des commandes via un site *web* : seulement 5 % d'entre elles sont dans ce cas en 2012 contre 11 % des sociétés d'au moins 10 personnes en 2011.

Le montant total des ventes *web* des TPE est estimé à 6 milliards d'euros contre 95 milliards pour les sociétés d'au moins 10 personnes et est estimé à 5 milliards pour celles de moins de 10 personnes ayant un chiffre d'affaires de plus de 2 millions d'euros.

Ces ventes représentent seulement 1 % du chiffre d'affaires de l'ensemble des TPE, contre 3 % pour les sociétés d'au moins 10 personnes. Mais si l'on se restreint aux TPE qui utilisent cette forme de vente, la proportion atteint 23 % du chiffre d'affaires, soit plus que parmi les plus grandes sociétés (11 %). Les plus grandes structures utilisent en revanche une autre forme de vente électronique, dite de type **EDI** (échange de données informatisé). En 2012, seules 1 % des TPE ont réalisé ce type de ventes. Elles représentent une part négligeable du chiffre d'affaires total des TPE (mais 20 % du chiffre d'affaires de celles qui pratiquent cette forme de vente). Parallèlement, 5 % des sociétés d'au moins 10 personnes ont réalisé des ventes de type EDI en 2011 pour un montant représentant 10 % du chiffre d'affaires total (33 % si l'on se restreint aux sociétés utilisant cette forme de vente). ■

Définitions

TPE : sont appelées ici « très petites entreprises » les unités légales hors auto-entreprises de moins de 10 personnes et dont le chiffre d'affaires n'excède pas 2 millions d'euros. Cette définition est simplifiée par rapport à la définition statistique retenue dans la loi de Modernisation de l'économie (décret n° 2008-1354 de décembre 2008) qui prend aussi en compte le total de bilan (inférieur à 2 millions d'euros) et les liens financiers éventuels en appliquant les différents seuils au groupe dont relève l'unité légale lorsqu'il existe (appartenance, ou non à un groupe).

EDI : la vente de type EDI (échange de données informatisé) désigne ici l'envoi ou la réception d'informations commerciales dans un format agréé permettant leur traitement automatique (Edifact, XML, UBL...) hors messages tapés manuellement.

Pour en savoir plus

- « Fin 2012, une partie des microentreprises reste à l'écart des TIC », *Insee Première* n° 1491, février 2014.
- « Les TIC dans les microentreprises fin 2012 », *Insee Résultats* n° 71 Économie, février 2014.
- « Enquête sur les technologies de l'information et de la communication et le commerce électronique 2012 », *Insee Résultats* n° 64 Économie, mars 2013.

1. Proportion d'entreprises possédant un accès à Internet en 2012

en %

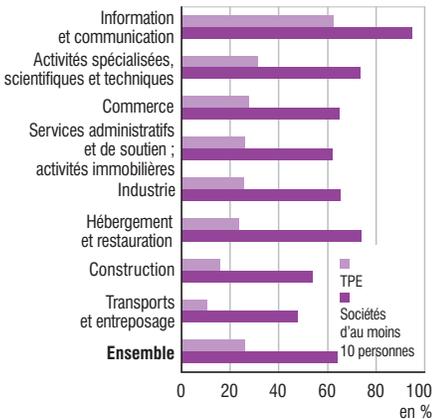
	TPE			Sociétés d'au moins 10 personnes	
	(non employeuses) 1 personne	(employeuses) 2 à 9 personnes	Ensemble	10 à 19 personnes	Ensemble
Industrie	54	71	62	96	98
Construction	66	85	75	100	100
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	63	82	71	99	99
Transports et entreposage	54	86	64	98	99
Hébergement et restauration	39	55	49	94	96
Information et communication ; réparation d'ordinateurs et d'équipements de communication	92	98	94	100	100
Activités spécialisées, scientifiques et techniques ¹	83	94	87	100	100
Activités de services administratifs et de soutien ; activités immobilières	63	85	70	99	100
Ensemble	66	79	72	98	99

1. Hors activités vétérinaires.

Champ : TPE (hors auto-entreprises et sociétés civiles immobilières) et sociétés d'au moins 10 personnes implantées en France des secteurs principalement marchands hors secteurs agricole, financier et d'assurance.

Source : Insee, enquêtes TIC 2012 et TIC-TPE 2012.

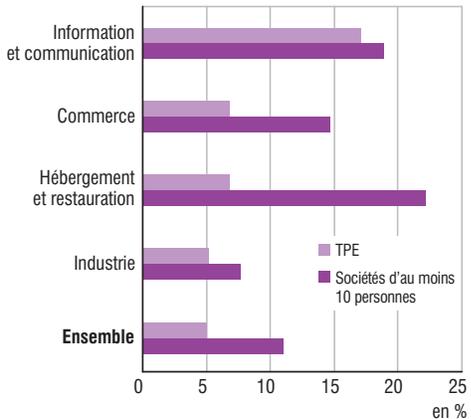
2. Proportion d'entreprises possédant un site web en 2012



Champ : TPE (hors auto-entreprises et sociétés civiles immobilières) et sociétés d'au moins 10 personnes implantées en France des secteurs principalement marchands hors secteurs agricole, financier et d'assurance.

Source : Insee, enquêtes TIC 2012 et TIC-TPE 2012.

3. Proportion d'entreprises ayant reçu des commandes via un site web



Champ : TPE (hors auto-entreprises et sociétés civiles immobilières) et sociétés d'au moins 10 personnes implantées en France des secteurs principalement marchands hors secteurs agricole, financier et d'assurance.

Note : en 2012 pour les TPE, en 2011 pour les sociétés d'au moins 10 personnes.
Source : Insee, enquêtes TIC 2012 et TIC-TPE 2012.

4. Équipements en TIC et pratiques

en %

	TPE			Sociétés d'au moins 10 personnes	
	(non employeuses) 1 personne	(employeuses) 2 à 9 personnes	Ensemble	10 à 19 personnes	Ensemble
Ordinateur	71	83	76	99	99
Accès à Internet	66	79	72	98	99
Connexion à Internet mobile ¹	41	48	44	61	68
Site web	20	34	26	56	64
Échange de messages de type EDI	14	26	20	55	61
Traitement tout électronique d'une procédure administrative, paiement inclus	23	42	31	83	87
Ventes web	5	6	5	9	11

1. Connexion à Internet par le réseau de téléphones mobiles, en haut ou en bas débit.

Champ : TPE (hors auto-entreprises et sociétés civiles immobilières) et sociétés d'au moins 10 personnes implantées en France des secteurs principalement marchands hors secteurs agricole, financier et d'assurance.

Note : en 2012 pour les équipements en TIC et les pratiques hors ventes web. En 2012 pour les ventes web des TPE, en 2011 pour celles des sociétés d'au moins 10 personnes.

Source : Insee, enquêtes TIC 2012 et TIC-TPE 2012.

3.9 Recherche et développement

En 2012, la dépense intérieure de **Recherche et développement** (R&D) des entreprises (DIRDE) implantées en France s'établit à 30,1 milliards d'euros. Elle représente 65 % de la **dépense intérieure de recherche et développement** (DIRD) soit une progression d'un point par rapport à 2011. La dépense intérieure de recherche des administrations (DIRDA) s'élève, quant à elle, à 35 % de la DIRD. En volume, la DIRD a progressé de 1,9 % entre 2011 et 2012 (après + 2,8 % entre 2010 et 2011) et la DIRDE de 3,0 %, après + 4,1 % en 2011. Entre 2012 et 2013, selon des données provisoires, la DIRDE augmenterait de seulement 0,8 %, et la DIRD de 0,5 %.

L'effort de recherche, qui rapporte les dépenses intérieures de R&D au produit intérieur brut (PIB), s'élève à 2,23 % en 2012. Si la France se situe au-dessus de la moyenne des 28 pays de l'Union européenne (2,0 %) et notamment devant le Royaume-Uni (1,7 %), elle est cependant en net retrait par rapport à l'Allemagne (3,0 %).

La DIRDE a augmenté moins fortement pour les branches industrielles (+ 1,3 % en volume) que pour les branches de services (+ 10,3 %). Les branches industrielles ont engagé 24 milliards d'euros, dont 45 % sont réalisés par trois branches d'activité : l'industrie automobile, la construction aéronautique et spatiale et l'industrie pharmaceutique. Les dépenses intérieures de R&D de l'industrie automobile baissent nettement en volume en 2012 (- 5,9 %) après l'embellie de 2011 (+ 10,5 %), tandis que celles de la branche pharmaceutique sont en légère baisse (- 1,2 % après - 3,4 % en 2011). Les dépenses en R&D de la construction aéronautique et spatiale sont en forte hausse (+ 9,6 %). Cette branche et la branche de fabrication d'instruments et appareils de mesure (+ 10,9 % en volume) sont les deux seules branches

industrielles dont la hausse est supérieure à 9 % en volume entre 2011 et 2012.

Dans les branches de services, qui ont engagé 6,1 milliards d'euros de DIRDE en 2012, les activités spécialisées, scientifiques et techniques connaissent de fortes hausses de leurs dépenses en R&D depuis 2006. Entre 2011 et 2012, elles augmentent de 17,5 % en volume.

En 2012, 157 000 chercheurs en **EQTP** sont employés pour des activités de R&D dans les entreprises implantées en France. Comme en 2011, 40 % d'entre eux travaillent dans des entreprises de moins de 500 salariés et 27 % dans des entreprises de plus de 5 000 salariés. Ces dernières engagent 35 % de la DIRDE et mobilisent 33 % des financements publics.

Les ressources des entreprises en provenance de l'étranger (entreprises et organismes étrangers, organisations internationales) s'élèvent à 2,8 milliards d'euros en 2012 et financent 9,2 % des travaux de R&D des entreprises. Les filiales de groupes sous contrôle étranger installées en France ont réalisé pour 8,2 milliards d'euros de dépenses de R&D, soit 27 % de la DIRDE, comme en 2011. Plus des deux tiers de cette dépense sont réalisés par des entreprises ayant leur siège dans l'Union européenne. Les filiales américaines engagent à elles seules 1,5 milliard d'euros soit 18 % de l'ensemble des dépenses de R&D des filiales sous contrôle étranger.

L'ensemble des dépenses engagées pour la réalisation, en France ou à l'étranger, de travaux de recherche financés par les entreprises ou les administrations françaises constitue la **dépense nationale de recherche et développement** (DNRD). En 2012, elle s'élève à 48,4 milliards d'euros, dont 5,4 milliards d'euros qui financent des travaux réalisés à l'étranger. Entre 2011 et 2012, la DNRD a progressé de 2 milliards d'euros. ■

Définitions

Recherche et développement (R&D) : les travaux de R&D ont été définis et codifiés par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Ils englobent les travaux de création entrepris de façon systématique en vue d'accroître la somme des connaissances. Ils regroupent de façon exclusive les activités suivantes : la recherche fondamentale, la recherche appliquée, le développement expérimental.

Dépense intérieure de recherche et développement (DIRD) : correspond aux travaux de recherche et développement exécutés sur le territoire national, quelle que soit l'origine des fonds.

EQTP : équivalent de temps plein annuel.

Dépense nationale de recherche et développement (DNRD) : mesure, sans double compte, l'effort financier des acteurs économiques nationaux, quelle que soit la destination des financements.

1. Exécution de la DIRD et financement de la DNRD en France en 2012

en milliards d'euros		
	DIRD	DNRD
Ensemble	46,50	48,40
En % du PIB ¹	2,23	2,32
Par les administrations²	16,50	19,60
En % du PIB ¹	0,79	0,94
Par les entreprises	30,10	28,80
En % du PIB ¹	1,44	1,38

1. En raison du changement méthodologique intervenu sur le calcul du PIB, les dépenses intérieures de R&D (DIRD) exprimées en % du PIB ont été révisées.

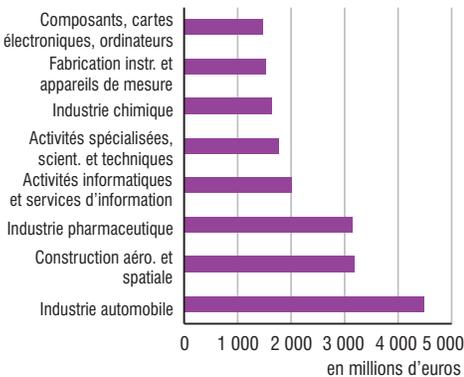
2. Administrations publiques et privées (État, enseignement supérieur et institutions sans but lucratif).

Champ : France.

Note : ces données sont semi-définitives.

Source : MENESR, SCSESR, SIES.

3. DIRDE par branche bénéficiaire en 2012



Champ : France.

Note : ces données sont semi-définitives.

Source : MENESR, SCSESR, SIES.

5. Dépenses de R&D et chercheurs des filiales de groupes sous contrôle étranger (plus de 50 %) en 2012

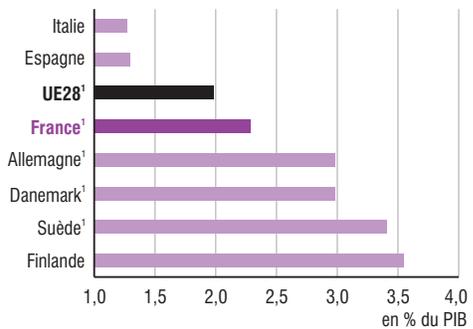
	DIRDE (M€)	Chercheurs (EQTP)
Union européenne (UE28)	5 747	26 350
dont : Pays-Bas	3 076	12 769
Allemagne	875	4 306
Europe hors UE	714	3 371
Reste du monde	1 750	9 443
dont : États-Unis	1 487	8 006
Ensemble des filiales sous contrôle étranger	8 211	39 164
Ensemble des entreprises	30 071	156 584

Champ : France.

Note : ces données sont semi-définitives.

Source : MENESR, SCSESR, SIES.

2. Effort de recherche en Europe en 2012

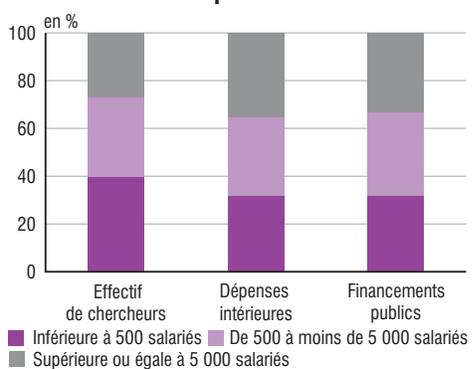


1. Estimation ou projection nationale.

Note : la révision méthodologique de la mesure du PIB entraîne une baisse mécanique de l'effort de recherche. Tous les pays européens n'ont pas encore aujourd'hui procédé à ce changement, qu'ils sont tenus de mettre en œuvre au cours de l'année 2014.

Source : Eurostat.

4. Concentration de la R&D en fonction de la taille des entreprises en 2012

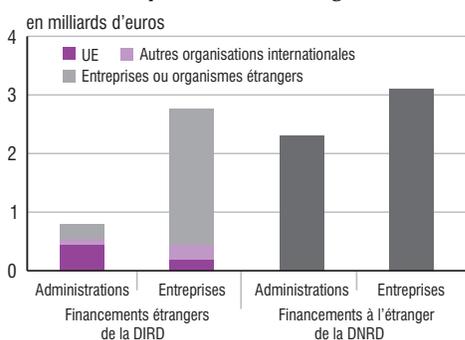


Champ : France.

Note : ces données sont semi-définitives.

Source : MENESR, SCSESR, SIES.

6. Flux des financements des administrations et des entreprises avec l'étranger en 2012



Champ : France.

Note : ces données sont semi-définitives.

Source : MENESR, SCSESR, SIES.

3.10 Innovation

Au cours des années 2010 à 2012, dans les secteurs de l'industrie, du commerce de gros, des transports, de l'information et communication, des activités financières et des activités scientifiques et techniques, 53 % des sociétés marchandes, de 10 salariés ou plus implantées en France, ont **innové**. Les **innovations technologiques**, qui correspondent aux innovations ou à des **activités d'innovation** en produits ou en procédés, ont été entreprises par 37 % des sociétés. Directement liées à la production, ces innovations technologiques constituent le cœur de l'innovation. 24 % des entreprises ont introduit un nouveau produit et pour 67 % d'entre elles, ce produit est nouveau pour le marché. 34 % des sociétés ont développé des **innovations non technologiques** relatives aux modes d'organisation et 25 % des innovations non technologiques en marketing.

Le secteur le plus innovant est celui de l'information et de la communication dans lequel 69 % des sociétés ont innové entre 2010 et 2012 et 54 % technologiquement. La proportion de sociétés innovantes augmente avec la taille de celles-ci : 49 % parmi les sociétés de 10 à 19 salariés, contre 81 % parmi celles de 250 salariés ou plus. Elle est également plus élevée parmi les sociétés appartenant à un groupe ou à un réseau d'enseignes (61 %, contre 48 % pour les sociétés indépendantes).

Le chiffre d'affaires lié à la vente de produits nouveaux, pour le marché ou pour la

société, représente 13 % du chiffre d'affaires de l'ensemble des sociétés. Ce pourcentage est plus élevé dans l'industrie et le secteur de l'information et communication (17 %). Il est inférieur à 10 % dans le commerce de gros et le transport et entreposage.

À secteur et taille identiques, innover est une pratique plus répandue parmi les sociétés qui exportent : 64 % des sociétés exportatrices ont innové contre 43 % des sociétés non-exportatrices. En particulier, 49 % des sociétés qui exportent se sont engagées dans des innovations technologiques contre seulement 25 % de celles dont le marché est régional ou national.

À champ sectoriel constant, la part de sociétés investissant dans des innovations est stable : 53 % entre 2010 et 2012, contre 54 % entre 2008 et 2010. Le taux d'innovation technologique est quasiment stable (37 % contre 35 %). Le taux d'innovation non technologique, en organisation ou en marketing, n'évolue pratiquement pas non plus (42 % en 2010-2012 contre 44 % en 2008-2010).

À champ sectoriel comparable, le taux d'innovation des sociétés implantées en France au cours des années 2008 à 2010 était égal à celui de la moyenne de l'Union européenne (UE) (53 %). Il était inférieur en Espagne (41 %) et au Royaume-Uni (44 %), très proche en Italie et aux Pays-Bas mais nettement supérieur en Allemagne (79 %). ■

Définitions

L'**innovation** se décompose en innovation technologique et innovation non technologique, une société pouvant combiner plusieurs catégories d'innovation. L'**innovation technologique** correspond à l'innovation en produits (biens ou prestation de services) ou en procédés ou à des activités d'innovation dans ces domaines, que celles-ci aient conduit ou non à une innovation. Les **activités d'innovation** incluent l'acquisition de machines, d'équipements, de logiciels, de licences et les travaux d'ingénierie et de recherche-développement dès lors qu'ils sont entrepris pour développer ou mettre en œuvre une innovation en produits ou procédés. L'**innovation non technologique** correspond à l'innovation en organisation (méthodes d'organisation du travail et de prise de décisions etc.) ou l'innovation en marketing (modification de l'apparence ou du mode de vente des produits etc.).

Pour en savoir plus

- « Innover pour résister à la crise ou se développer à l'export », *Insee Première* n° 1 420, octobre 2012.
- « Enquête communautaire sur l'innovation 2010 », *Insee Résultats* n° 66, mai 2013.
- « Les sociétés exportatrices sont plus innovantes que les autres », *Insee Première*, octobre 2014.

1. Part de sociétés innovantes entre 2010 et 2012 par catégorie d'innovation

	Tous types d'innovation	Innovations technologiques			Innovations non technologiques		en %
		Produits	Procédés	Ensemble	Organisation	Marketing	
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	55	28	28	42	34	23	
Commerce de gros	50	16	18	28	33	29	
Transports et entreposage	37	9	15	18	26	15	
Information et communication	69	44	33	54	45	38	
Activités financières et d'assurance	67	36	35	48	53	45	
Activités scientifiques et techniques	61	31	25	42	40	27	
Ensemble	53	24	24	37	34	25	

Champ : France, sociétés actives, marchandes et exploitantes de 10 salariés ou plus.

Note : les intitulés des secteurs d'activité respectent les sections de la NAF rév. 2 sauf « Commerce de gros » qui désigne la division 46 de la NAF rév. 2 et « Activités scientifiques et techniques » qui désigne les divisions 71, 72 et 73 de la NAF rév. 2. Le secteur « Activités financières et d'assurance » est hors holdings financières.

Source : Insee, enquête Innovation CIS 2012.

2. Chiffres d'affaires liés aux produits innovants entre 2010 et 2012



Champ : France, sociétés actives, marchandes et exploitantes de 10 salariés ou plus.

Note : les intitulés des secteurs d'activité respectent les sections de la NAF rév. 2 sauf « Commerce de gros » qui désigne la division 46 de la NAF rév. 2 et « Activités scientifiques et techniques » qui désigne les divisions 71, 72 et 73 de la NAF rév. 2. Le secteur « Activités financières et d'assurance » est hors holdings financières.

Source : Insee, enquête Innovation CIS 2012.

4. Évolution de la part d'entreprises innovantes entre 2008-2010 et 2010-2012

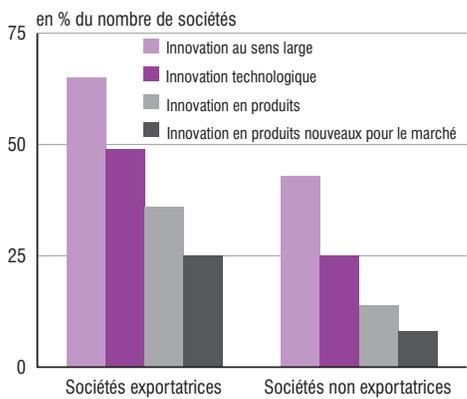
en % du nombre de sociétés innovantes

	2008-2010	2010-2012
Entreprises...		
...innovantes au sens large	54	53
...innovantes technologiques	35	37
...innovantes en produits	24	24
...innovantes en procédés	24	24
...innovantes en organisation	37	34
...innovantes en marketing	27	25

Champ : France, sociétés actives, marchandes et exploitantes de 10 salariés ou plus, des secteurs suivants : industrie, commerce de gros, transports et entreposage, information et communication, activités financières et d'assurance, activités scientifiques et techniques.

Source : Insee, enquêtes Innovation CIS 2010 et 2012.

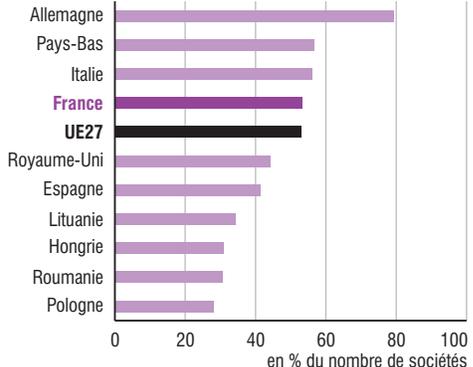
3. Innovation parmi les sociétés exportatrices ou non entre 2010 et 2012



Champ : France, sociétés actives, marchandes et exploitantes de 10 salariés ou plus, des secteurs suivants : industrie, commerce de gros, transports et entreposage, information et communication, activités financières et d'assurance, activités scientifiques et techniques.

Source : Insee, enquête Innovation CIS 2012.

5. Part des entreprises ayant eu une activité d'innovation entre 2008 et 2010



Champ : entreprises de plus de 10 salariés ayant eu une activité d'innovation des secteurs suivants : industrie, commerce de gros, transport, information et communication et activités financières.

Source : Eurostat, enquête communautaire sur l'Innovation 2010.

3.11 Financement des PME

D'après les données du **Service central des risques**, utilisant la définition des nouvelles catégories d'entreprises de la loi de Modernisation de l'économie (LME), les encours de crédit mobilisés accordés aux PME sont de 361,6 milliards d'euros en décembre 2013 (soit 45 % du total des encours mobilisés), en hausse de 0,5 % par rapport à décembre 2012. Pour les autres catégories d'entreprises, les encours de ce même type de crédit reculent sur la même période, de 1,4 % pour les ETI et de 5,6 % pour les grandes entreprises.

Les catégories retenues ici isolent de l'ensemble des entreprises dans une rubrique « divers SCI » certaines **sociétés civiles immobilières** (SCI) et les entreprises qui n'ont pas pu être classées en fonction des critères LME. Les encours de crédit mobilisés accordés à ces entreprises représentent 144,4 milliards d'euros en décembre 2013 (18 % du total). Cette composante du total des encours mobilisés est la plus dynamique sur l'année 2013, avec une croissance de 5,9 %.

L'ensemble du secteur des activités immobilières représente près d'un quart de l'encours de crédit mobilisé par les PME (88,4 milliards d'euros). Viennent ensuite le commerce et la réparation automobiles (57,9 milliards), l'agriculture, la sylviculture et la pêche (43,1 milliards) et l'industrie (40 milliards), pour représenter au total environ les deux tiers de l'encours.

Pour leurs besoins d'exploitation, les PME peuvent faire appel à leur banque pour obtenir, souvent en début d'année, des lignes de

crédit pouvant être utilisées au cours de l'année. Pour ce type de besoins, la demande reste stable en 2013 : environ 35 % des PME déclarent chaque trimestre avoir formulé une demande de lignes de crédit. S'agissant des nouvelles demandes de crédit d'investissement – hors tirage sur des lignes de crédit préalablement accordées –, la demande est également stable, concernant autour de 20 % des PME chaque trimestre. Près de 90 % d'entre elles disent obtenir la totalité ou au moins 75 % du crédit demandé.

Les taux des crédits accordés aux PME amorcent une baisse fin 2011. Elle se poursuit jusque fin 2012, renforcée par la baisse du principal taux directeur de la Banque centrale européenne de 25 points de base, décidée par le Conseil des gouverneurs le 5 juillet 2012. En 2013, les taux des crédits aux PME restent relativement stables tout au long de l'année, autour de 2,2 %, avec un écart de + 0,8 point de pourcentage en moyenne par rapport aux taux appliqués aux grandes entreprises, ces dernières présentant généralement des niveaux de risque plus faibles.

La « cotation Banque de France » permet de ventiler le total des encours mobilisés par **classes de risques**. Cette cotation est une appréciation de la Banque de France sur la capacité de l'entreprise à honorer ses engagements financiers à un horizon de trois ans. La part des crédits mobilisés par les PME qui bénéficient des meilleures cotes (ensembles des cotes 3 et 4+) s'est légèrement réduite en 2013 par rapport à 2012, de 29,8 % à 28,7 %. ■

Définitions

Service central des risques de la Banque de France : recense chaque mois les encours de crédit consentis par les établissements de crédit à chaque entreprise – au sens d'unité légale –, au-delà du seuil de 25 000 euros depuis janvier 2006. Ces encours comprennent les crédits mobilisés, effectivement distribués et les crédits mobilisables, part non consommée des lignes de crédit. Les **classes de risques** sont les suivantes : cote 3 : situation financière particulièrement satisfaisante, voire excellente pour la cote 3++ ; cote 4 : situation financière satisfaisante, mais avec certains éléments d'incertitudes et de fragilité ; cote 5 : situation financière présentant des signes de fragilité ; cote 6 : situation financière très déséquilibrée ; cote 7 : incident de paiement ; cotes 8/9 : paiements irréguliers menaçant la pérennité de l'entreprise.

Société civile immobilière (SCI) : société non commerciale, soumise au droit civil, ayant un objet immobilier. Une entreprise commerciale ou industrielle détenant des biens immobiliers peut séparer la gestion de ses biens immobiliers de son activité commerciale ou industrielle en créant une SCI. Ces sociétés apparaissent ici lorsque les liens avec les entreprises dont elles assurent la gestion des biens immobiliers n'ont pu être établis ou lorsqu'il s'agit de sociétés de gestion patrimoniale de particuliers sans lien avec une entreprise industrielle ou commerciale.

1. Encours de crédit aux entreprises résidentes en 2013

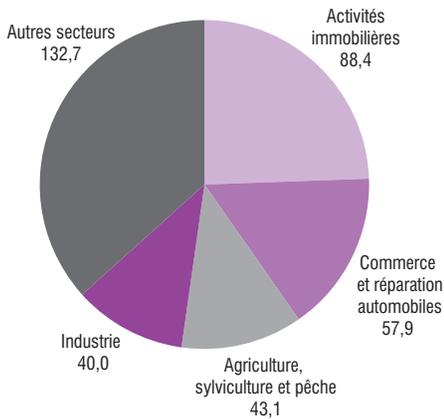
encours en milliards d'euros, évolutions en %

	Nombre d'entreprises	Crédits mobilisés		Crédits mobilisés et mobilisables	
		Encours	Évolutions annuelles	Encours	Évolutions annuelles
PME	1 095 901	361,6	0,5	413,3	1,4
ETI	4 827	220,3	-1,4	273,9	0,1
GE	224	81,5	-5,6	215,6	-0,7
Ensemble hors divers SCI	1 100 952	663,4	-0,9	902,8	0,5
Divers SCI	493 786	144,4	5,9	152,5	6,4
Ensemble	1 594 738	807,8	0,3	1 055,4	1,3

Champ : France, y compris entrepreneurs individuels. Entreprises ayant contracté un crédit de plus de 25 000 euros auprès d'un établissement de crédit français.
Source : Banque de France.

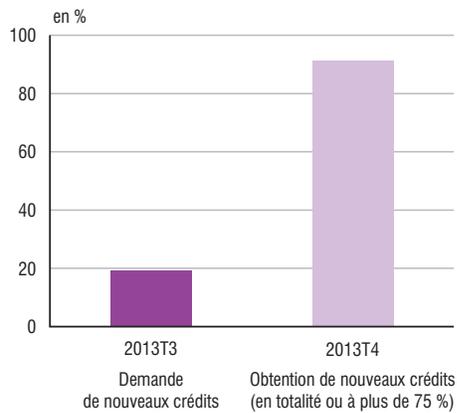
2. Crédits mobilisés par secteurs par les PME

en milliards d'euros



Champ : France, PME.
Source : Banque de France.

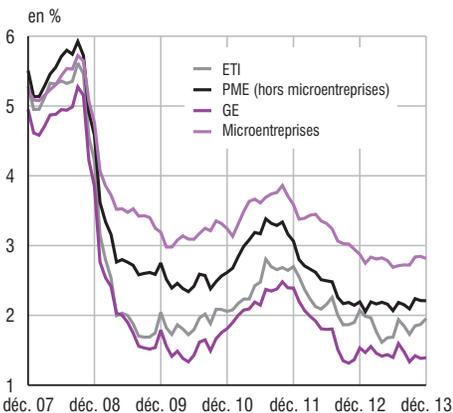
3. Demande et obtention de nouveaux crédits par les PME



Champ : France, PME avec une autonomie de décision en matière de demande de crédit.

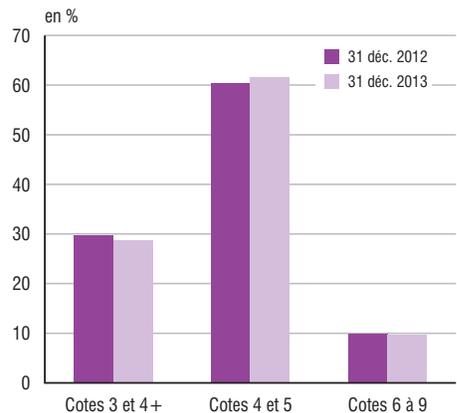
Note : hors utilisation de lignes de crédits obtenues précédemment.
Source : Banque de France.

4. Taux des crédits aux entreprises



Champ : France.
Source : Banque de France.

5. Répartition des encours de crédit mobilisés par les PME par classe de risques



Champ : France, PME hors entrepreneurs individuels.
Note : voir Définitions pour les classes de risques.
Source : Banque de France.